

Expressions

PARTAGEONS DEMAIN

Conseil municipal : une majorité qui dit non pas d'aide pour les enfants de Gaza, pas de réouverture de la mini crèche privée, pas de protection des arbres de J. Brel !

AIDER LES ENFANTS DE GAZA : LA MAJORITÉ DIT NON

Villebon-sur-Yvette a toujours su faire preuve de solidarité envers les populations en détresse. Après l'explosion du port de Beyrouth en août 2020, le Conseil municipal avait voté une subvention exceptionnelle de 11 000 € à Cités Unies France – soit 1 € par habitant. En avril 2022, une aide similaire avait été accordée à la Croix-Rouge française pour venir en soutien aux populations ukrainiennes victimes de la guerre.

Fidèles à cet esprit de solidarité, nous avons proposé, lors du Conseil municipal du 2 octobre, d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil le vote d'une subvention exceptionnelle de 11 000 € à Médecins Sans Frontières, à l'UNICEF ou à toute autre ONG choisie collectivement, afin de venir en aide aux enfants et aux civils innocents de Gaza. Ces enfants, pris au piège d'un conflit qu'ils ne comprennent pas, souffrent aujourd'hui de la faim, du manque de soins et de conditions de vie dramatiques.

Notre proposition a été rejetée par la majorité. Les raisons avancées : la difficulté d'acheminer l'aide à Gaza et les tensions que le conflit Israël-Hamas a provoquées dans certaines communautés. Nous ne comprenons pas ce refus : quel rapport entre ces tensions et la souffrance d'enfants innocents ? Notre proposition était strictement humanitaire, sans parti pris politique ni communautaire. Nous regrettons profondément que la majorité ait jugé ce geste « inopportun » et préfère envisager une aide hypothétique lors d'une éventuelle phase de reconstruction. Aucun élu de la majorité n'a eu le courage de dire

qu'un enfant, quel qu'il soit et où qu'il vive, mérite toujours d'être secouru. C'est une question d'humanité, pas de géopolitique.

ACCUEIL DE LA PETIT ENFANCE : UNE NOUVELLE CRÈCHE PRIVÉE REFUSÉE

Le Conseil devait également se prononcer sur l'ouverture d'une micro-crèche privée de 12 places. Cette structure aurait permis de compenser la fermeture, il y a un an et demi, de la crèche « Les Petits Coquelicots », qui avait laissé une dizaine de familles sans solution. Aujourd'hui, une vingtaine de parents villebonnais attendent toujours une place en crèche.

Nous avons soutenu ce projet, qui aurait permis de recréer des places manquantes, d'offrir une plus grande diversité de solutions de garde et de créer plusieurs emplois de proximité.

La majorité a voté contre, au motif de « protéger l'activité des assistantes maternelles ». Ce souci est légitime, mais les parents en attente de place recherchent un mode de garde collectif, et non individuel. Ces deux offres ne s'opposent pas : elles se complètent. Refuser cette ouverture, c'est ignorer les besoins réels des familles et freiner l'emploi local. Nous déplorons ce choix.

PARKING JACQUES BREL : PRÉSERVER LES ARBRES

Nous avons également interrogé la municipalité sur le projet de rénovation du parking Jacques-Brel, notamment sur le maintien des arbres existants, menacés par l'installation envisagée d'ombrriebères photovoltaïques. Forts du soutien de près de 400 signataires de

notre pétition, nous avons de nouveau insisté sur le fait que ces arbres soient préservés. Le maire nous a répondu qu'aucune avancée n'avait eu lieu et qu'il ne pouvait totalement garantir leur sauvegarde. Jusque-là, rien d'inhabituel. Mais il a ajouté, en plaisantant, qu'il avait lui-même signé la pétition... au nom de son chien.

Cette boutade, si elle se voulait humoristique, traduit surtout un manque de respect envers les nombreux habitants sincèrement attachés à la protection de leur cadre de vie. Nous estimons qu'un élu doit prendre au sérieux la parole citoyenne, surtout lorsqu'elle s'exprime massivement et de manière constructive.

UNE CAMPAGNE MUNICIPALE QUI S'ANONCE

La période de campagne précédant les élections municipales de mars 2026 est ouverte. Conformément aux règles de la tribune, nous nous limitons ici aux événements récents de la commune et aux décisions du Conseil.

Nous remercions les Villebonnaises et les Villebonnais qui nous font part de leurs attentes, signent des pétitions et participent au débat local. La vie démocratique ne se résume pas à un vote tous les six ans ; elle se construit par l'implication régulière de chacun.

Nos propositions détaillées seront bientôt disponibles sur notre site et dans vos boîtes aux lettres.

Rencontrons-nous : chaque premier samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h, au 24 rue des Casseaux.

Le 13 octobre 2025,